

ÉNERGIE SOLAIRE S.A. – SIERRE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires

est convoquée pour le mercredi 13 mai 2009, à 17 h, dans les locaux de la société, Ile Falcon, à Sierre.

L'ordre du jour est le suivant:

- 1. Contrôle des présences
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale
- 4. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du contrôleur aux comptes
- 5. Adoption des rapports et décharge au conseil d'administration et à l'organe de contrôle
- 6. Election du conseil d'administration
- 7. Réélection de l'organe de révision: Fiduciaire Berthod, Gaspoz & Salamin S.A., à Sierre
- 8. Divers

Le bilan, le compte de pertes et profits, les rapports de l'organe de contrôle et du conseil d'administration sont à disposition des actionnaires dans les bureaux de la société.

Les actionnaires voudront bien se munir de leurs actions ou d'un reçu de dépôt bancaire.

Le conseil d'administration